

TERMES DE RÉFÉRENCE

Mécanisme de Financement Mondial Point Focal Gouvernemental du GFF

I – Historique et Contexte

Le Mécanisme de financement mondial (GFF) est un partenariat piloté par les pays qui a pour but d'accélérer les efforts visant à mettre fin aux décès évitables de mères, de nouveau-nés, d'enfants et d'adolescents et à améliorer la santé et la qualité de vie des femmes, des adolescents et des enfants. Le GFF aide les pays à élaborer un plan priorisé (le Dossier d'Investissement) pour le secteur de la santé qui correspond aux ressources disponibles à court terme et les aide à renforcer leurs systèmes de financement de la santé afin d'obtenir des gains d'efficacité et un financement national plus durable. Le GFF promeut une approche intégrée du système de santé et associe de manière synergique le soutien externe, le financement national et le secteur privé.

L'élaboration et la mise en œuvre du Dossier d'Investissement est un processus piloté par les pays et ancré au sein d'une Plateforme Nationale. La Plateforme Nationale est dirigée par le Gouvernement et comprend des représentants des bailleurs/financiers, des partenaires techniques, de la société civile, de la jeunesse et du secteur privé. Il s'agit généralement d'une plateforme existante qui nécessite parfois des mesures spécifiques pour améliorer son fonctionnement, notamment pour assurer la participation effective de la société civile, du secteur privé et des partenaires de développement qui financent la santé dans le pays mais ne sont pas physiquement présents dans le pays. Cette Plateforme Nationale est dirigée par un Point Focal Gouvernemental qui dirige le processus de renforcement d'un dispositif de partenariat national pour la conception et la mise en œuvre de l'approche du GFF.

II – Objectifs et Responsabilités

L'objectif de ce rôle est de veiller à ce que le gouvernement assume une forte fonction de leadership et de coordination pour diriger la Plateforme Nationale. Les domaines spécifiques de cette fonction incluent:

- **Valeur ajoutée:** diriger un processus qui définira et révisera régulièrement la valeur ajoutée et la théorie de changement connexe du processus du GFF dans le pays, reflétant le contexte spécifique, les opportunités et les défis du pays.
- **Appropriation et soutien politique de haut niveau:** veiller à ce que les priorités identifiées dans le Dossier d'Investissement bénéficient d'une forte appropriation et du soutien des hauts responsables et des dirigeants politiques du pays.
- **Coordination intra-gouvernementale:** Identifier les décideurs pertinents au sein des Ministères clés qui sont essentiels dans l'apport d'une valeur ajoutée du GFF dans le pays et les convoquer régulièrement afin de mettre en place une approche basée sur « tous les secteurs du gouvernement » et cela, en vue d'aborder les priorités importantes identifiées. Convoquer les Ministères des Finances, du Budget et de la Santé pour soutenir le dialogue sur le programme de réforme du Financement de la Santé.
- **Préparation du Dossier d'Investissement:** mener un processus inclusif, basé sur une feuille de route convenue pour la préparation du Dossier d'Investissement et cela, en vue d'une préparation efficace du Dossier d'Investissement. Assurer la liaison avec les bailleurs et les financiers (y compris le Ministère des Finances) pour assurer l'alignement et obtenir un financement supplémentaire pour les priorités du DI.
- **Cartographie des ressources et suivi des dépenses:** coordonner un processus annuel de cartographie des ressources par rapport aux priorités identifiées dans le Dossier d'Investissement.

- **Assistance technique:** coordonner l'approvisionnement en assistance technique nécessaire à la préparation et à la mise en œuvre du Dossier d'Investissement.
- **Mise en œuvre du Dossier d'Investissement:** Diriger la revue au moins deux fois par an de l'état de la mise en œuvre du dossier d'investissement. Cette revue sera basée sur le plan de mise en œuvre convenu et se concentrera sur les données de résultats décrites dans le cadre de résultats du Dossier d'Investissement.
- **Plateforme Nationale performante:** diriger les réunions de la Plateforme Nationale qui aura été identifiée pour coordonner le processus du GFF. Annuellement, diriger un processus d'auto-évaluation de l'état de mise en œuvre du processus du GFF par les membres de la Plateforme Nationale.
- **Suivi et Partage des résultats:** veiller à ce que la Plateforme Nationale revoie les résultats et que les progrès accomplis soient régulièrement communiqués à un plus grand nombre de parties prenantes nationales et internationales, y compris au Secrétariat du GFF, qui utilisera ces renseignements pour informer les parties prenantes mondiales des progrès réalisés par les pays et faciliter le partage des connaissances entre les pays du GFF.
- **Cartographie et communication des parties prenantes:** mener un processus de cartographie des parties prenantes pour s'assurer que toutes les parties prenantes dans le pays essentielles pour réaliser la valeur ajoutée définie du GFF sont effectivement engagées. Mettre en œuvre une stratégie de communication simple pour s'assurer que le processus du GFF est bien compris et que, avec le temps, les résultats sont communiqués.
- **Plaidoyer:** diriger le processus de plaidoyer intra-Ministériel pour veiller à la mise en œuvre des mesures politiques clés liées à la mise en œuvre du Dossier d'Investissement (par exemple, une part croissante du budget national allouée à la santé, des réformes de la chaîne d'approvisionnement, etc.)

III - Appui fourni par le Secrétariat du GFF

Le Secrétariat du GFF est chargé d'appuyer les activités du partenariat du GFF, notamment la gestion du Fonds Fiduciaire du GFF et l'appui du Groupe des Investisseurs du GFF et du Comité du Fonds Fiduciaire, du mécanisme de gouvernance du GFF. Le Secrétariat est basé à la Banque mondiale, à Washington, DC.

Le Secrétariat du GFF fournira un Agent de Liaison (voir les termes de références) qui se trouve dans les bureaux du gouvernement, généralement dans le même Ministère que le Point Focal Gouvernemental, et apportera son appui au Point Focal Gouvernemental pour lui permettre de s'acquitter des fonctions détaillées dans le présent document décrivant les termes de références. Un point focal désigné au sein du Secrétariat du GFF soutiendra également le pays.

IV - Qualifications

Les qualifications spécifiques du Point Focal Gouvernemental varieront selon les pays, en fonction de facteurs tels que les domaines choisis de la valeur ajoutée attendue et le contexte politique et administratif du pays. L'expérience des pays initiaux qui ont mis en œuvre l'approche du GFF indique que les aspects suivants devraient être pris en compte lors de la sélection d'un Point Focal Gouvernemental:

- L'individu doit se situer à un niveau suffisamment élevé dans le gouvernement pour pouvoir réunir un éventail de parties prenantes au sein du Ministère de la Santé, du Ministère des Finances et d'autres Ministères, selon les besoins, afin de mettre en œuvre les priorités identifiées dans le Dossier d'Investissement. En outre, il/elle assurera la liaison avec les bailleurs pour garantir

l'alignement du financement sur les priorités du Dossier d'Investissement. Il s'agit généralement du Ministre de la Santé ou du Secrétaire à la Santé ou d'un haut responsable d'un Ministère central tel que le Cabinet du Premier Ministre ou le Ministère des Finances ou de la Planification.

- Il s'agit généralement d'un fonctionnaire du Ministère de la Santé, mais certains pays ont décidé de nommer un représentant du Ministère des Finances ou du Cabinet du Premier Ministre.
- Détenir de fortes compétences en leadership.
- Habile à utiliser efficacement les données pour la prise de décision.
- Communicateur efficace.
- Habile à travailler avec un éventail de parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé.